

222C0487  
FR0004050300-OP003-AS02

2 mars 2022

Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

**GROUPE OPEN**  
(Euronext Paris)

**Complément à D&I 222C0279 du 2 février 2022**

- 1- Le 2 mars 2022, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société GROUPE OPEN en réponse au projet d'offre publique d'achat simplifiée déposé, le 2 février 2022, par Oddo BHF SCA, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée New GO, a été déposé.

Ce projet de note en réponse qui contient notamment (i) le rapport établi par le cabinet BM&A Advisory & Support, représenté par M. Pierre Béal, mandaté le 19 janvier 2022 par le conseil d'administration de la société GROUPE OPEN (sur proposition d'un comité *ad hoc* comprenant une majorité de membres indépendants) en qualité d'expert indépendant, en application des dispositions de l'article 261-1 I, 1°, 2°, 4°, II et III du règlement général, pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique d'achat simplifiée, y compris en cas de retrait obligatoire et (ii) l'avis motivé du conseil d'administration de la société GROUPE OPEN en date du 1<sup>er</sup> mars 2022, en application des dispositions de l'article 231-19, 4° du règlement général, est diffusé en application des dispositions de l'article 231-26 du règlement général.

- 2- Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres GROUPE OPEN sont applicables.